**20ème Conférence de Plénipotentiaires de l’Union Internationale des Télécommunications**

Dubaï, 29 Octobre-16 Novembre 2018

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE**

**SE Madame Houda-Imane FARAOUN**

**Ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique,**

**ALGERIE**

**Session : 02 Novembre 2018 Après-midi**

**Monsieur le Président de la Conférence**

**Monsieur le Secrétaire Général de l’Union Internationale des Télécommunications**

**Mesdames et Messieurs les Ministres**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs**

**Honorable assistance**

Je voudrais, tout d’abord, m’acquitter de l’agréable devoir et plaisir de transmettre à cette auguste réunion les salutations de Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Je saisis aussi cette occasion pour exprimer notre considération et notre gratitude au peuple et aux autorités des Émirats Arabes Unis pour l’accueil chaleureux et l’organisation de cette 20ème édition de la Conférence de Plénipotentiaires de l’Union Internationale des Télécommunications.

Aujourd’hui, grâce au numérique, l’humanité est au cœur d’un virage important dans son histoire, marquée par des mutations accélérées dans les concepts et la structure même des relations humaines, induites par les bouleversements culturels, économiques et sociologiques sans précédent, qui ouvrent les perspectives d’une humanité nouvelle, qui se révèle à nous, au fil des innovations. Bien que nous ne sachions pas exactement à quoi ressemblera l’humanité qui naîtra avec les générations qui viennent, nous avons le devoir de lui léguer un monde habitable, où la planète dont nous avons héritée ne soit pas trop abimée, ni n’aie des ressources épuisées. Nous avons le devoir de le transmettre dans l’état où nous l’avions reçu, à défaut de l’améliorer.

**Excellences, Mesdames et Messieurs**

A l’ère de cette formidable révolution technologique, l’Algérie consent de considérables efforts dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales cohérentes de développement des télécommunications, et des technologies de l’information et de la communication (TIC) au service du progrès humain, de la croissance économique et du développement durable.

Au-delà du développement accéléré que connait l'Algérie et dans la perspective d’une digitalisation à grande échelle, la démarche adoptée dans le programme de Son Excellence le Président de la République, met la transformation numérique au cœur des objectifs de développement, pour arrimer pleinement l’Algérie à cette évolution planétaire, et la doter des infrastructures garantissant un accès égalitaire et ubiquitaire.

Aussi, nous avons entrepris :

* + - * La généralisation du déploiement d’une dorsale nationale atteignant les 140 mille km, desservant l’ensemble du territoire national à 2 Tb/s, en totale redondance ;
			* L’augmentation de la bande passante internationale et la diversification des atterrissements des câbles sous-marins à fibre optique, notamment les liaisons sous-marines (ORVAL, ALVAL et MEDEX) qui permettront au plan national d’améliorer la qualité du service et garantir sa disponibilité et sa continuité, et au plan régional, de contribuer à alimenter la toile à fibre optique que nombre de pays du continent se sont attelés à déployer, au profit d’une population figurant aujourd’hui parmi les moins connectées dans le monde ;
			* Le lancement du satellite de télécommunications ALCOMSAT-1 qui constitue un soutien substantiel aux moyens de fourniture des services de télécommunications, au profit des populations vivant dans des zones très faiblement peuplées, des zones enclavées, ou encore des populations nomades ;
			* L’amorçage d’un vaste projet de déploiement de la connexion filaire, par la technologie FTTX, pour l’ensemble des localités du pays, au profit des clients résidentiels, au même titre que les opérateurs économiques.

Par ailleurs, et au titre de l’amélioration de la gouvernance, l’Algérie est en phase de réalisation d’un Datacenter de dimension internationale, qui sera relié à la dorsale nationale de fibre optique, à l’atterrissement du câble sous-marin, ainsi qu’au hub satellitaire. Cette infrastructure permettra d’héberger les données des institutions de l’État, dédiées aux services publics, mais également, elle fournira un service d’hébergement commercial, contribuant à soutenir l’usage intensif des TIC dans le secteur économique.

Nous sommes également en phase de déploiement de deux réseaux dédiés, connectant, via le hub satellitaire l’ensemble des établissements de l’éducation nationale, d’un côté, et ceux de la santé publique d’un autre, visant à doter ces deux secteurs des outils modernes de la e-éducation et la e-santé, à l’échelle nationale, en profitant de la mise sur orbite de notre satellite de télécommunications national.

**Excellences, Mesdames et Messieurs**

L’environnement juridique, constitue une brique importante dans l’édification d’un environnement connecté, en offrant aux opérateurs, ainsi qu’aux usagers, la sécurité et la confiance nécessairesà un usage fiable et serein. Dans ce cadre, nous avons adapté le cadre législatif et réglementaire, prenant en compte l’évolution technologique et technique et les impératifs de renforcement de la dynamique concurrentielle.

C’est ainsi qu’en plus de la législation de base, liée à la régulation du marché des télécommunications, à la certification électronique, et au commerce électronique, nous avons promulgué les cadres juridiques liés à la cybercriminalité, à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ainsi qu’aux obligations du service universel et son financement.

**Excellences, Mesdames et Messieurs**

Mon pays croit fermement aux principes guidant l’action de l’UIT dans son engagement pour réduire la fracture numérique et pour connecter les populations, notamment celles qui bénéficient le moins, aujourd’hui, de l’avancée technologique que connaît l’humanité.

Aussi, permettez-moi de saisir cette opportunité pour exhorter les États, à œuvrer à promouvoir, au sein de l’Union, des actions concrètes et directes, visant à prioriser le développement humain, et la généralisation des bienfaits des avancées technologiques à toutes les populations du monde, par rapport aux bénéfices commerciaux, et même aux innovations, lorsque celles-là ne sont pas suffisamment maturées pour être respectueuses de l’environnement, ou lorsqu’elles ne favorisent pas la démocratisation de l’accès pour tous.

**Excellences, Mesdames et Messieurs**

Pour conclure, je réitère les remerciements en direction du Gouvernement des Émirats Arabes Unis, pour l’organisation de cette conférence, en souhaitant que les conclusions qui en découleront seront en faveur de l’humanité, et de notre planète que nous partageons.

**Merci pour votre aimable attention.**